Zeitschrift: Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]

Herausgeber: Schweizerische Verkehrszentrale

Band: - (1947)

Heft: 11-12

Artikel: La Suisse, reine des sports

Autor: Coubertin, Pierre de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-777471

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIE SCHWEIZ LA SUISSE LA SVIZZERA

NOVEMBER/DEZEMBER 1947 Nº 11/12

Sonderausgabe anläßlich der V. Olympischen Winterspiele
Edition spéciale pour les Vmes Jeux olympiques d'hiver
Edizione speciale per i Giuochi olimpici invernali

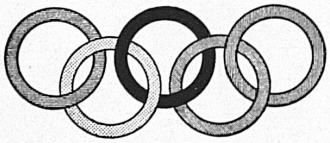

Le baron Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques et fondateur des Jeux modernes, était un grand ami de la Suisse; il a obtenu que la ville de Lausanne soit choisie, en 1915, comme siège permanent du Comité international olympique. Peu avant sa mort, au cours de l'été 1937, la ville de Lausanne lui a accordé la bourgeoisie d'honneur, en reconnaissance d'éminents et précieux services rendus à la cause olympique. Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à l'œuvre du baron de Coubertin, est de reproduire les pages qu'il a signées peu après la première guerre mondiale et qui sont, généralement, peu connues; elles ont été publiées à Paris sous le titre «La Suisse et les Français».

Der unvergeßliche Erneuerer des olympischen Gedankens und Förderer der Spiele, Baron Pierre de Coubertin, war ein großer Freund der Schweiz und wählte die Stadt Lausanne 1915 zum ständigen Sitz des Internationalen Olympischen Komitees. Für seine großen Verdienste verlieh Lausanne ihm kurz vor seinem Tode, im Sommer 1937, das Ehrenbürgerrecht. Wir könnten des Werkes de Coubertins nicht besser gedenken als mit der Wiedergabe eines begeisterten Aufsatzes, der bald nach dem 1. Weltkrieg in einer heute kaum noch bekannten, «La Suisse et les Français» betitelten Schrift zu Paris veröffentlicht wurde.

LA SUISSE, REINE DES SPORTS

par Pierre de Coubertin

Il n'est rien de charmant comme une royauté qui s'ignore. Le charme en est fait de fraîcheur et de vérité. Or, c'est ainsi qu'apparaît la royauté sportive de la Suisse, à la fois certaine et timide.

Au temps jadis, la religion aidait à fixer la valeur et l'action sportives d'une région. N'est-ce pas à l'importance culturelle des jeux qui s'y célébraient qu'Olympie dut sa renommée première? De nos jours, il en va autrement. Les influences prépondérantes sont celles du tempérament et du climat, c'est-à-dire de la formation de l'homme et des dispositions de la nature.

La nature s'est montrée, à cet égard, prodigue de ses dons envers la Suisse. Où trouver sur la terre pareil amalgame de montagnes et de prairies, de lacs et de forêts? Nulle part un espace relativement restreint ne contient à un tel degré l'herbe, l'eau, l'arbre, le rocher, emmêlés de façon délicieuse pour la course, le jeu, le bain, l'escalade. Et il semble que le grand architecte ait eu, en dessinant la Suisse actuelle, comme une arrière-pensée de faciliter l'entraînement de ses créatures et de leur inspirer par là le goût de ce dosage réfléchi de l'effort quotidien au moyen duquel les muscles parviennent sans souffrance à décupler leur puissance. Oui, vraiment, la Suisse a été organisée en terre d'entraînement. Tout y est d'accès souriant, mais rien ne s'arrête en route. Le lac aux flots séduisants sait exiger à l'occasion, du navigateur, le coup d'œil et le sang-froid, et la montagne aux abords engageants devient très vite une forte école de vouloir et d'endurance. Ainsi, l'on peut passer du jeu anodin au sport sérieux et du sport sérieux à l'athlétisme complet, rien qu'en se laissant conduire par les éléments, en obéissant aux directions du sol.

Et alors?... Alors, il s'est développé sur ce sol une nation de sportifs sans le savoir, qui ne ressemble à aucune autre et dont on ne surprend point aisément le caractère plein de ressources mais aussi plein de contradictions. Et cette sportivité spontanée a trouvé dans les apports de l'histoire de quoi se confirmer et s'affirmer. Il a fallu naître d'abord, conquérir son indépendance, la maintenir obstinément à travers les siècles, puis sortir de frontières trop étroites, aller chercher au dehors la fortune et les aventures. Tandis que là-haut, dans les pâturages alpestres, les bergers helvètes se passaient les uns aux autres, infatigablement, les secrets de la lutte libre, les armées de France, d'Italie, d'Allemagne et d'autres encore, plus lointaines, recevaient l'engagement de volontaires audacieux prêts à guerroyer sous les drapeaux étrangers pour la gloire et le profit.

Vint la gymnastique réfléchie: Rousseau, Pestalozzi y inclinaient la mentalité suisse! L'exemple germanique appuyait. La patrie de Guillaume Tell se devait d'autre part de former et d'entraîner de bons tireurs. Ainsi naquirent ces sociétés de gymnastique et de tir, si florissantes, si nationales.

Puis, les sports d'hiver s'organisèrent de proche en proche. Il y avait bel âge que les petits « se lugeaient » follement sur les pentes neigeuses et que les grands les imitaient, mêlant le plaisir de la vitesse à l'utilitarisme d'une cause pressée, lorsque le ski fut révélé à un peuple bien préparé à s'en servir. Le toboggan canadien se mua en « bob » helvétique et sur les pistes de Saint-Moritz le « Steel skeleton » entama des descentes endiablées. Un grand renfort d'étrangers épris de ces exercices vertigineux apporta chaque année le concours de ses énergies et de ses audaces.

Il restait à devenir cavaliers. L'équitation demeurait l'apanage non pas tant, comme en bien des pays, des gens riches, que de certaines familles à hérédité militaire. Le peuple n'y participait guère. Ce fut la loi de réorganisation de l'armée nationale qui y pourvut; et là encore, sans préméditation, sans le savoir. Les chefs voulaient de bonnes troupes à cheval, aptes à être mises sur pied rapidement, dans des conditions sûres et

rapides. En donnant le cheval à l'homme, en lui permettant de s'en servir dans la vie civile, en le rendant responsable, à chaque mobilisation, de l'état de sa monture, la loi ingénieuse n'a pas seulement servi les intérêts de l'agriculture en même temps que ceux de l'armée, elle a rendu diffuse dans tout le pays l'idée équestre; elle a intéressé l'opinion à l'équitation; d'un sport aristocratique et réputé inaccessible aux petites bourses, elle a fait un sport populaire.

(M. de Coubertin examine rapidement les conditions dans lesquelles les autres sports sont pratiqués en Suisse, puis il conclut:)

Telle est donc la Suisse sportive, exceptionnellement douée par la nature et susceptible d'utiliser les aptitudes heureuses de sa population. Cela étant, quel rôle lui sera assigné dans le grand mouvement de renaissance sportive qui a été déchaîné dans le monde?... Un rôle énorme, et sur deux points principaux que les circonstances précisément rendaient singulièrement actuels. La guerre, en semblant avoir porté à l'apogée le succès de la cause sportive, lui apporte au contraire un germe de décadence. L'excès s'affirme chez les belligérants d'une façon qui amènera forcément une réaction. Cela est d'autant plus regrettable que cet excès n'existe nullement en réalité. Bien loin que les jeunes gens, dans l'ensemble, fassent trop de sport, ils n'en font pas assez. Mais ils en parlent — et on en parle autour d'eux — beaucoup trop. On produit les champions avec une ostentation ridicule, on s'extasie devant leurs performances, on apprend au public à quelle heure ils déjeunent et comment ils se lavent. Ces puérilités présentent un double danger; après avoir amusé un moment l'opinion, elles la lasseront et bientôt l'exaspéreront. D'autre part, elles répandent la notion que le sport est une manière de caste privilégiée où tout le monde ne peut pas entrer et qui se recrute parmi des sujets d'élite exceptionnels et inattendus. Autour de ces championnats incessants où passent et repassent toujours les mêmes athlètes, comme c'est le cas au théâtre pour les figurants, un personnel de plus en plus nombreux de fonctionnaires et d'écrivains s'agite, compliquant les règlements, multipliant les restrictions, érigeant des barrières de tous côtés et faisant du sport un culte difficile, fermé et protocolaire.

Ce n'est pas là de quoi satisfaire aux besoins de l'époque démocratique dans laquelle nous entrons définitivement. Il lui faut des institutions ouvertes à tous et d'abords simples et faciles. En matière sportive, la Suisse est à même de nous les donner. Et nul autre pays n'y parviendra mieux. La Suisse est la seule véritable démocratie qui existe en Europe à l'heure actuelle; sur beaucoup de points du vieux monde, des démocraties sincères sont en train de se former, mais on ne peut encore savoir comment elles y réussiront, ni dans quel délai. La Suisse, elle, a réussi dès longtemps. Malgré qu'il existe dans son sein un petit foyer, jusqu'ici irréductible, d'esprit patricien, l'esprit démocratique a pénétré tout le pays et y domine. Le citoyen suisse, de plus, risque moins qu'un autre de s'emballer. Les nouveautés l'intéressent toujours, mais l'intérêt qu'il leur témoigne est mitigé de méfiance; il tourne autour, il les examine, il les flaire. Tout cet appareil sous lequel on tend à écraser la pédagogie sportive dans les pays voisins, ne le trouble ni ne l'éblouit. Il n'aperçoit pas la nécessité de tant de phrases et de salamalecs autour d'une forme salutaire et normale d'activité musculaire. « Tous les sports pour tous. » Cette formule, que le Comité international olympique vient de proposer comme devant résumer les aspirations prochaines, répond à son instinct et à son désir.

M. Ed. Secrétan contait naguère une fête de lutte dont il avait été témoin en 1873. C'était

Le baron Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques, mort à Genève le 2 septembre 1937.
Baron Pierre de Coubertin, der Erneuerer der Olympischen Spiele, gestorben in Genf am 2. September 1937.

à Munsingen près de Berne. Les bergers de l'Oberland se rencontraient avec les meilleurs gymnastes d'en bas; parmi ceux-ci concourait le fils de M. Ch. Schenk, président de la Confédération. Le chef de l'Etat était là, ainsi que les membres du corps diplomatique accrédités à Berne. La présence de ces hôtes distingués ne modifia point le caractère du spectacle; il resta délicieusement primitif dans son cadre et dans ses détails. Et lorsque le jeune Schenk, vainqueur en épreuve finale d'un berger de Frutigen taillé en hercule, enleva dans ses bras le mouton blanc, prix du concours, et le vint déposer aux pieds de sa fiancée qui le remercia en l'embrassant, il y eut dans la foule une minute d'enthousiasme auquel, dit M. Secrétan, les ministres étrangers ne furent point les derniers ni les moins ardents à s'associer.

C'est à cet épisode que je songeais lorsque, bien avant la guerre, j'avais proposé à mes collègues de fixer sur le territoire suisse le siège, jusque-là errant, de l'organisation olympique internationale. J'éprouvais déjà la nécessité qui s'affirmera quelque jour, de démocratiser et de simplifier les rouages de la vie sportive. En précipitant les événements, en rompant d'un seul coup toutes les digues qui retenaient le flot égalitaire, la guerre amène les choses à ce point que cette démocratisation doit s'opérer immédiatement et complètement. Le congrès que le Comité international olympique vient de convoquer à Lausanne pour 1921 vise à tenir compte de cette situation nouvelle, faisant de la formule «Tous les sports pour tous» une réalité sincère.

Il restera encore la Suisse aimée des convalescents. Bien des générations déjà sont venues du dehors lui redemander la santé et la liste serait interminable des organismes qu'elle a réparés ou consolidés. Cette clientèle ne va-t-elle pas s'augmenter d'une catégorie nouvelle? La « Cure de sports », dont l'Institut olympique de Lausanne a pris l'initiative de rédiger le programme, n'a-t-elle pas chance de se répandre? On en connaît le principe: c'est que le meilleur moyen d'éviter les cures curatives, souvent incommodes sinon pénibles, et toujours dispendieuses, consiste à en faire de temps en temps une préventive, sous la forme de deux à trois semaines d'exercices sportifs combinés avec la vie de plein air et des conditions hygiéniques spéciales. C'est après tout, ce que les Américains vont chercher dans les forêts et les montagnes du Nouveau Monde, et on sait qu'ils s'en trouvent bien. Mais ils y rencontrent de grandes facilités que la vieille Europe ne fournit point. Il faut, chez nous, préparer artificiellement une telle cure, la « didactiser » si l'on peut ainsi dire, suppléer à ce que la nature plus compassée, plus tassée, ne donne pas aussi spontanément et à ce que l'homme moins libre, moins résolu et entreprenant n'a pas l'initiative de s'improviser à lui-même.

Pour la cure de sports en Europe, la Suisse est terre bénie. Les conditions climatériques y sont des plus favorables. Tous les sports se trouvent à portée. C'est par la Suisse que se répandra une coutume importante au progrès de la santé publique.

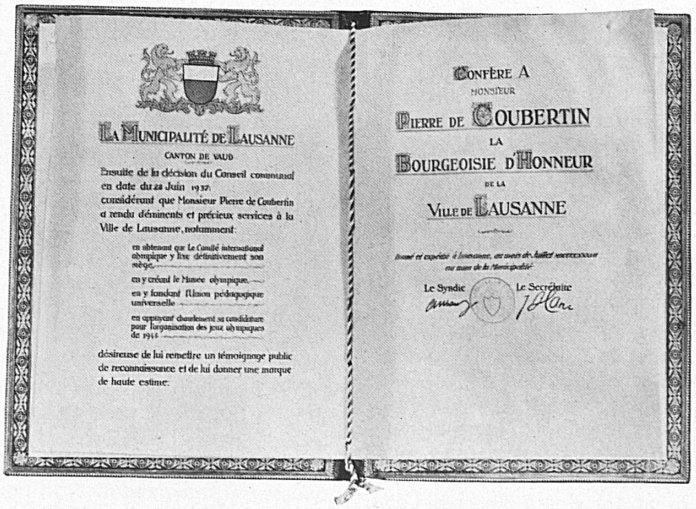

LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE
CANTON DE VAUD
Ensuite de la décision du Conseil communal en date du 22 Juin 1937
considérant que Monsieur Pierre de Coubertin a rendu éminents et précieux services à la Ville de Lausanne, notamment:
en obtenant que Le Comité international olympique y fixe définitivement son siège,
en y créant le Musée olympique,
en y fondant l'Union pédagogique universelle
en appuyant chaudement sa candidature pour l'organisation des jeux olympiques de 1924
désireuse de lui remettre un témoignage public de reconnaissance et de lui donner une marque de haute estime:

CONFÈRE A
MONSIEUR
PIERRE DE COUBERTIN
LA
BOURGEOISIE D'HONNEUR
DE LA
VILLE DE LAUSANNE
Le Syndic
Le Secrétaire

En haut: Diplôme de bourgeoisie d'honneur de la ville de Lausanne à Pierre de Coubertin. Véritable parchemin avec enluminures et reliure cuir, de 1937. — Page de droite: Matin d'hiver au bord du lac de St-Moritz.

Oben: Die Ehrenbürger-Urkunde, die Lausanne Pierre de Coubertin 1937 überreichte. — Seite rechts: Wintermorgen am St. Moritzersee.

Photo: Alb. Steiner.
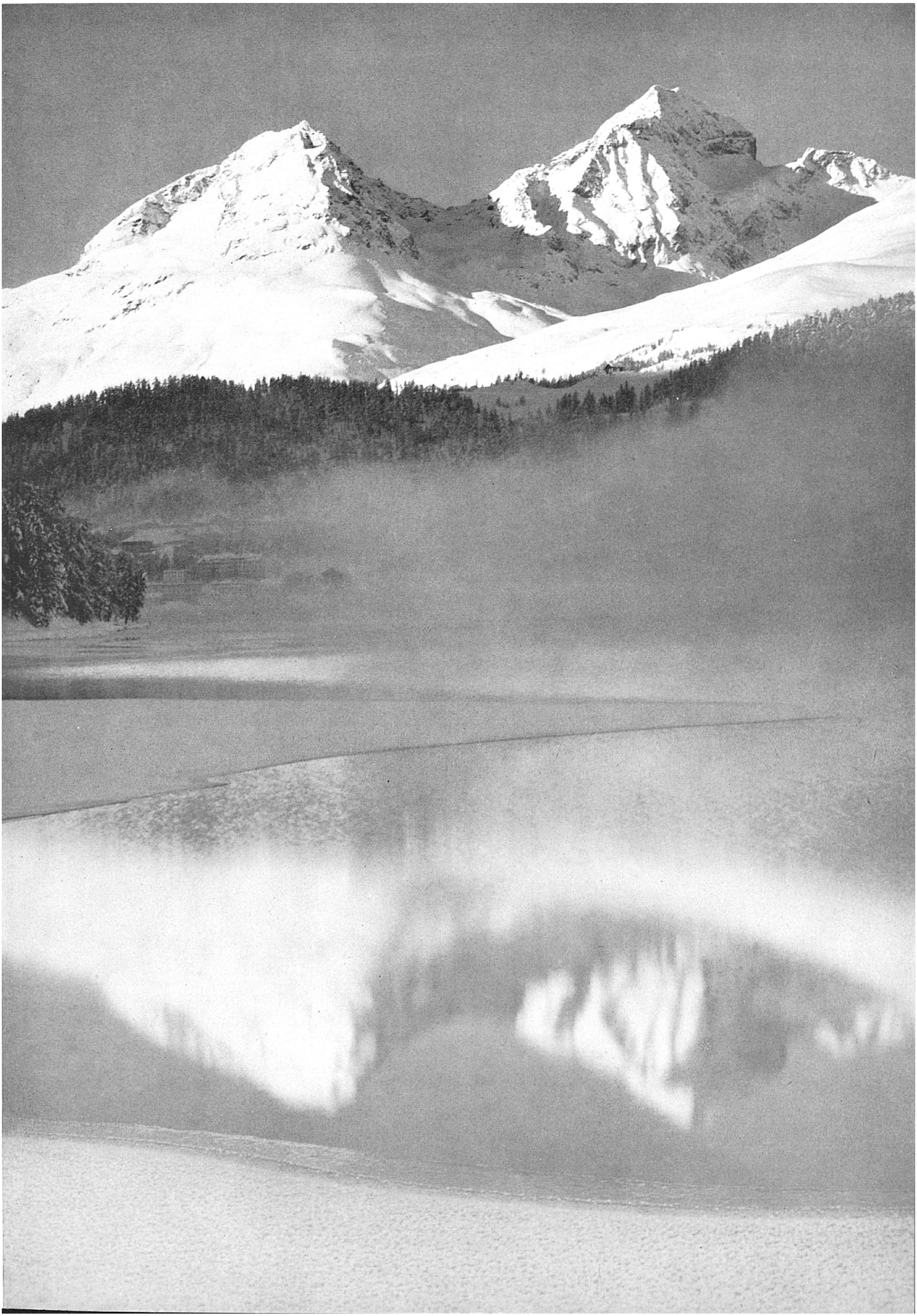
Populariser, simplifier, faciliter, démocratiser, fortifier, voilà l'avenir sportif de la Suisse. Elle s'en pénètre peu à peu. Sa conviction s'établit lentement mais solidement et le monde, par là, recevra d'elle un nouveau bienfait.